

## Recensement du personnel horloger: 4'400 travailleurs de plus en 2007

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) communique : En 2007 l'industrie horlogère suisse a battu tous les records du point de vue du recrutement de nouvelles forces : ses effectifs ont atteint 48'835 travailleurs, autrement dit presque 4'400 personnes supplémentaires en une année (+ 9.9%). Le nombre d'entreprises a quant à lui progressé de 32 unités (+5.4%). Cette forte croissance a essentiellement profité à plusieurs cantons de l'Arc jurassien.

En 2007 l'industrie horlogère suisse a battu tous les records du point de vue du recrutement de nouvelles forces : ses effectifs ont atteint 48'835 travailleurs, autrement dit presque 4'400 personnes supplémentaires en une année (+ 9.9%). Le nombre d'entreprises a quant à lui progressé de 32 unités (+5.4%). Cette forte croissance a essentiellement profité à plusieurs cantons de l'Arc jurassien.

### Plus de personnel pour la production

Selon le recensement du personnel et des entreprises horlogères et microtechniques réalisé par la CP au 28 septembre 2007, on compte 4'391 personnes de plus dans cette industrie par rapport à l'année précédente. De 44'444 en 2006, les effectifs totaux ont grimpé à 48'835 travailleurs, soit une hausse de 9.9%. Conjointement, le nombre d'entreprises est passé de 595 à 627 unités, soit une hausse de 5.4%.

En chiffres absolus, c'est le personnel de production qui a le plus bénéficié de la croissance, puisqu'il a vu ses effectifs passer de 33'161 à 36'515 personnes (+ 3'354; +10.1%). Deux autres catégories affichent également un fort accroissement : le personnel administratif est passé de 9'272 à 10'305 unités (+ 11.1%) alors que le personnel à domicile a atteint les 479 travailleurs (+14.9%). Seule exception, la catégorie du personnel de direction qui a légèrement diminué (1'536, en baisse de -3.6%).

### L'année des records

Le pic enregistré en 2007 est particulièrement important (+ 4'391 travailleurs en une seule année) et représente la plus forte hausse de ces dernières années. Depuis 1987, année où le seuil le plus bas a été atteint avec 29'809 travailleurs, les effectifs du secteur ont régulièrement remonté la courbe pour atteindre près de 40'000 en 2004. Cette reprise c'est fortement accéléré depuis lors : en trois ans, près de 9'000 travailleurs ont rejoint les rangs de la branche (+22%). L'industrie horlogère affiche désormais le même nombre de travailleurs qu'en 1980. Cette situation reflète surtout la bonne marche des affaires de ce secteur qui publie régulièrement ses records en matière d'exportations.

### Une concentration géographique

Les chiffres du recensement démontrent encore une fois que l'horlogerie reste l'apanage des cantons de l'Arc jurassien (voir tableau ci-dessous). Ces sept cantons réunissent 45'872 travailleurs et 591 entreprises, ce qui représente le 94% des effectifs et des maisons horlogères. En-dehors de cette zone, les autres cantons connaissant une activité horlogère significative sont le Tessin (1'403 employés), le Valais (584), Schaffhouse (481) et Fribourg (302). En 2007, la progression des effectifs s'est concentrée sur les cantons de Neuchâtel (+1'255), Berne (+759), Genève (+737) et Vaud (+701). A eux quatre, ils englobent quasi le 80% de l'augmentation du personnel.

### Des travailleurs de plus en plus qualifiés

Du point de vue de la fonction du personnel, les chiffres dévoilent que le 75% des effectifs horlogers travaille à la production. Les tâches administratives et organisationnelles n'occupent donc plus qu'un quart du personnel, avec 21.1% d'employés en charge de l'administration et 3.1% de personnes faisant partie de la direction.

Le niveau de formation du personnel de production ne cesse de s'élever : 10.8% des collaborateurs en production bénéficient d'une formation supérieure et 39.0% possèdent un diplôme de métier, auxquels viennent s'ajouter les 1.9% d'apprentis (dont il faut souligner la bonne progression, +22%). Les personnes semi- ou non qualifiées ne représentent plus que le 48.3% du personnel de production et le 40.0% de l'ensemble des effectifs. Phénomène déjà constaté les années précédentes, l'engagement de personnel hautement qualifié est capital pour l'horlogerie suisse puisqu'elle produit de plus en plus d'objets de très haut de gamme pour le marché du luxe.

### Milieu industriel majoritairement conventionné

Le tissu industriel horloger est essentiellement composé de petites ou moyennes structures. En effet, le 70% des entreprises emploie moins de 50 collaborateurs. En 2007, le régime conventionnel s'est étendu à davantage d'entreprises horlogères : il concerne désormais 446 maisons affiliées (+28 ; + 5.8%) qui occupent 40'958 personnes (+3'749 ; +10.1%). Ceci signifie que 83.9% des travailleurs de l'horlogerie suisse exercent leur activité dans des maisons soumises à la Convention collective de travail signée avec les syndicats de la branche. La CP ne peut que se réjouir de ces chiffres puisque la croissance a donc essentiellement profité au système conventionnel : en effet, le 85% des nouveaux effectifs enregistrés en 2007 correspond à des travailleurs conventionnés.

Retrouvez tous les chiffres du recensement 2007 dans la brochure publiée par la CP : «Recensement 2007 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 28 septembre 2007) »

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse est l'organisation faitière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe plus de 440 entreprises occupant près de 41'000 travailleurs.

"Politique patronale", "Formation professionnelle", "Santé et Sécurité au travail" et "Communication - documentation" constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Sa Présidente est Mme Elisabeth Zölch, ancienne conseillère d'Etat bernoise, et son Secrétaire général M. François Matile.